

Fiche pratique

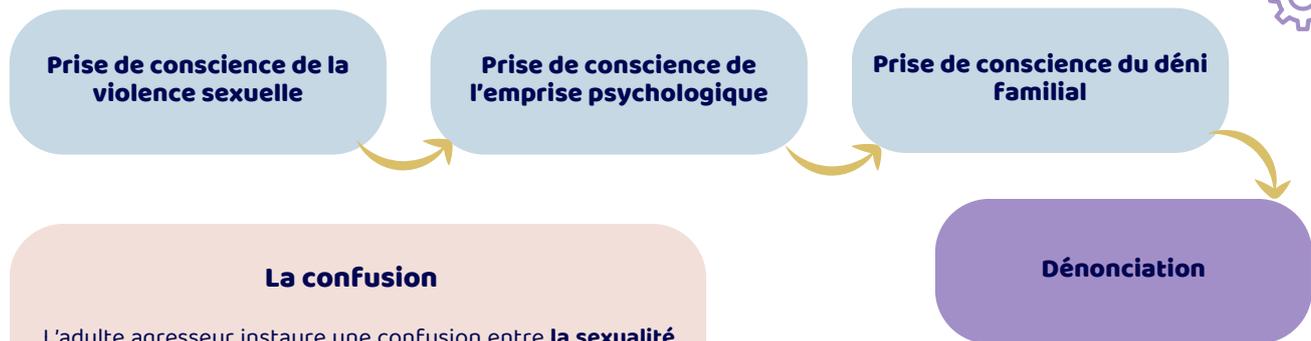
Le processus de dévoilement de l'inceste

De quoi parle-t-on ?

Le dévoilement de l'inceste correspond à un travail d'élaboration du traumatisme lent, compliqué, parfois empêché par la dépendance et l'immaturation physique et affective de l'enfant, le pacte de silence imposé par l'agresseur et le déni familial.



Il faudrait comprendre l'inceste progressivement pour pouvoir le nommer progressivement, le révéler avant de le dénoncer.



La confusion

L'adulte agresseur instaure une confusion entre **la sexualité adulte** et le **besoin de tendresse de l'enfant**.

- empêche l'enfant victime de considérer la violence exercée sur son corps et sa psyché
- stimulation de zones érogènes qui peuvent donner l'illusion d'un plaisir ressenti par la victime
- confiance altérée de l'enfant victime en ses propres sens, ses sensations, ses émotions, plus de distinction entre le bien du mal dans les actes commis par l'agresseur.



À chaque étape, des entraves peuvent empêcher le travail de dévoilement de se poursuivre :

- l'emprise exercée par l'agresseur ;
- la dynamique familiale ;
- l'emprise qu'elle exerce aussi sur la victime.

La dissociation

Le parent, objet d'amour, est **aussi celui qui cause la souffrance**. Pour supporter les effets dévastateurs de ce conflit psychique, la victime peut :

- Se convaincre qu'elle ne souffre pas. Le mal-être de l'enfant peut ainsi passer inaperçu.
- Souffrir d'une amnésie provoquée par la coupure psychique.

L'identification à l'agresseur

Puisqu'il n'a pas la force physique et psychique de résister, l'enfant victime se soumet à l'agresseur pour survivre.

- La victime anticipe les désirs de l'agresseur et peut se rendre actif dans les actes sexuels au point de donner l'impression d'y adhérer.
- La victime s'identifie à la culpabilité de l'agresseur jusqu'à se sentir responsable. Ce sentiment est renforcé quand la victime croit qu'elle a adhéré et pris plaisir aux actes.

Au-delà du symptôme

Dans la rencontre avec la victime d'inceste, certains signes langagiers doivent alerter.



Désorientation psychique

Discours décousu
Utilisation anarchique
des temps
Confusion des lieux



Indifférenciation
générationnelle

Pronoms personnels
indistincts
Personnes non nommées



Dissociation psychique

Arrêt dans la verbalisation
Discours désaffecté
Changement de voix
pendant le rappel des faits

Accueil de la parole : le « tiers porte-parole »

À chaque étape du dévoilement, l'intervention d'un « tiers porte-parole » peut s'avérer nécessaire. Ce tiers est en capacité d'interpréter le message adressé par la victime et de lui donner une réponse adaptée, sécurisante et qui lui donne les ressources psychiques pour dévoiler l'inceste :

1

Interpréter pour donner du sens

Le tiers devine la souffrance de la victime en traduisant les signes manifestes de son mal-être. Il porte la pensée et la parole de la victime en nommant son vécu.

2

Questionner pour autoriser

Le tiers qui questionne la victime montre qu'il est en capacité d'accueillir sa souffrance. Ni évitant, ni intrusif, il lui manifeste l'intérêt et la disponibilité nécessaires pour qu'elle s'autorise à parler.

3

Condamner pour reconnaître

Le tiers condamne fermement les actes qu'elle révèle pour limiter l'émergence de mécanismes de défense plus importants et l'encourager à faire reconnaître sa souffrance.

Références bibliographiques :

- Eiguer, A. (2007). Le surmoi et le transgénérationnel. *Le Divan Familial*, 18(1), 41-53.
 Ferenczi, S. (1933). Confusion de langue entre les adultes et l'enfant. Paris : Payot & Rivages, 2004.
 Salomon, D. (2024). Dénoncer l'inceste, un parcours de désaliénation. *Le Divan Familial*, N° 53(2), 171-181.
 Salomon, D. et Daube, M. (2023). Jouir n'est pas consentir. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 35(1), 25-35.

 Cette fiche a été rédigée par Diane Salomon, psychologue et docteure en psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse.